



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Cerema

CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES SUR LES ÉQUIPEMENTS DE LA ROUTE

CTT SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET EXPLOITATION

6 décembre 2021

LES CONTACTS AU CEREMA NORMANDIE-CENTRE

- **Signalisation de police, signalisation de repérage et feux de circulation permanent :**
Cécile Normand cecile.normand@cerema.fr
- **Signalisation horizontale, dispositifs de retenue, passages à niveau et contresens :**
Arnaud Parot arnaud.parot@cerema.fr
- **Signalisation temporaire :**
David Cheinisse david.cheinisse@cerema.fr
Bertrand Perrier bertrand.perrier@cerema.fr
- **Signalisation dynamique :**
Christine Cotelle christine.cotelle@cerema.fr

ARRÊTÉ DE 1967 ET IISR

- Arrêté modificatif signé et publié au JO du 9 avril 2021 : réalisation de la version consolidée de l'arrêté de 1967 et de l'IISR
- Disponible sur le site [Équipement des routes et des rues](#)



1. Signalisation de police

LES ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX



- Arrêté du 10 juillet 2021 : création d'un panneau pour accompagner la mise en œuvre de l'article 1 du décret n°2020-1264 du 16 octobre 2020 relatif à l'**obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale** (en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2021)
- <https://www.securite-routiere.gouv.fr/chacun-son-mode-de-deplacement/dangers-de-la-route-en-voiture/equipement-de-la-voiture/nouveaux>

Panneau B58:
Entrée de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



Panneau B59:
Sortie de zone d'obligation
d'équipements en période hivernale



2. Signalisation de repérage

LES SCHÉMAS DIRECTEURS



- Mise à jour du Schéma Directeur National de Signalisation de Direction (SDNSD)

En cours

- Liste des pôles verts : nouvel arrêté prévu pour début 2022
 - Mise à jour des liaisons Z : contrôle à faire par le Cerema début 2022
 - Mise à jour des liaisons A et B : contrôle à faire un bureau d'étude en 2022 – uniquement basé sur les décisions ministérielles (DM, schémas directeurs) et non sur le « terrain ».
- SDD en cours de modification sur les régions Normandie et Centre
 - Loiret
 - Eure
 - Orne
- DIRNO : suite de la mise à jour de la signalisation sur son réseau

3. Feux de circulation permanents

FEUX VERT-RÉCOMPENSE ET MICRO-RÉGULATION



- Arrêté 16 avril 2021 : introduction des feux vert-récompense et la micro-régulation des feux
- Texte
- 2 fiches « savoir de base en sécurité routière

- Feux vert-récompense
- Micro-régulation des feux

[Téléchargeables sur le site du Cerema](#)

- Plus d'information sur les feux sur le [site du Cerema](#)



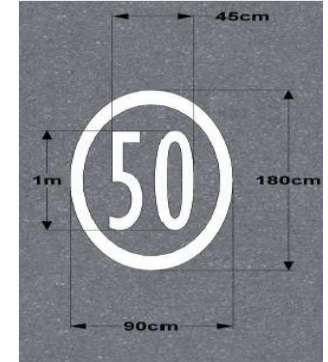
4. Signalisation horizontale

SIGNALISATION HORIZONTALE

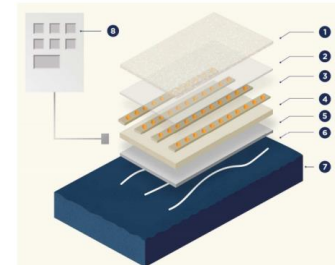


- Arrêté du 9 avril 2021
- Modifications de l'article 8 de l'arrêté de 1967 et de l'article 118-7 de l'IISR 7^{ème} partie :

Ajout de la possibilité, lorsque la vitesse maximale autorisée en agglomération est abaissée sur l'ensemble d'une agglomération à l'exception de certaines voies, d'indiquer la vitesse maximale autorisée sur ces voies par un marquage au sol prescriptif.



- Arrêté du 10 février 2021 :
Expérimentation de l'implantation d'un dispositif de Signalisation lumineuse dynamique au sol pour renforcer la perception de la signalisation routière



Composition de la dalle

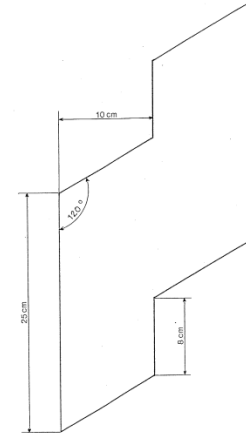
1. Résine translucide + grains de verre
2. Protection mécanique translucide
3. Rubans de LEDs
4. Support des LEDs
5. Protection mécanique
6. Colle
7. Chaussée
8. Borne de pilotage

- Arrêté du 21 juillet 2021 :
Expérimentation d'un marquage routier luminescent, dans la commune de Villedieu-la-Blouère (49).
- Passage piétons 3D :
Fin de l'expérimentation – non retenu pour entrer dans l'IISR.

SIGNALISATION HORIZONTALE



- A venir :
- Modification de l'article 8 de l'arrêté de 1967 et ajout de l'article 118-13 de l'IISR 7ème partie :
Ajout de la possibilité de réaliser un marquage de guidage sur les routes étroites (inférieures à 5,2m)



- Projet de nouvelle figurine barrée pour signifier la fin d'un aménagement cyclable.
- Note d'information sur l'implantation des Dispositifs d'Alerte Sonore (DAS)

5. Dispositifs de retenue

DISPOSITIFS DE RETENUE



- Nouvelle version de la norme NF P98-426 (novembre 2021)
- Barrières de sécurité routière - Séparateurs et murets en béton coulé en place, modèles DBA, GBA et MVL - Composition, fonctionnement et éléments constitutifs
- Evolution de la doctrine à venir
- Note d'information sur les barrières de sécurité
Prise en compte des trajectoires de sortie de route
- Guide Dispositif de Retenue en section courante : guide d'installation
 - refonte circulaire 88-49
- Révision note n°121 (séparateur modulaires de voies – juillet 2001) – aucun guide publié actuellement
- Réflexion sur Système de Protection Motocycliste

DISPOSITIFS DE RETENUE



- Site internet : apredire.cerema.fr
Application de Recensement des Dispositifs de Retenues routiers



Application de Recensement des Dispositifs de Retenue routiers

Accueil Se connecter

Choisir un type de dispositif

DR de Section courante

DR sur OA

Atténuateur de choc

Recherche sur le type : DR de Section courante

Choix des critères de recherche

Ajouter un critère

Choix des colonnes à afficher [Tout sélectionner](#)

<input checked="" type="checkbox"/> Nom du produit	<input checked="" type="checkbox"/> Fabricant	<input checked="" type="checkbox"/> Organisme certificateur	<input type="checkbox"/> Certificat CE
<input type="checkbox"/> Niveau de retenue	<input type="checkbox"/> Wn (classe)	<input type="checkbox"/> Vin (classe)	<input type="checkbox"/> Dn
<input type="checkbox"/> ASI	<input type="checkbox"/> Distribué en France	<input type="checkbox"/> Domaine d'implantation	<input type="checkbox"/> Nature des matériaux

▶ Afficher plus de colonnes

Lancer la recherche

Affichage du résultat

6. Passages à niveau

PASSAGES À NIVEAU




- Webinaire passages à niveau : 16 décembre 2021

<https://www.cerema.fr/fr/evenements/passages-niveau-nouvelles-reglementations-outils>

Objectifs :

- Nouvelles réglementations en vigueur
 - Loi LOM 2019
 - Décret n°2021-396 du 6 avril 2021
 - Arrêté du 3 mai 2021
- Outils réalisés par le Cerema :
 - Rapport d'aide et outils à la réalisation de diagnostics, Cerema, mai 2021
 - Grille actualisée
- Formations en distanciel

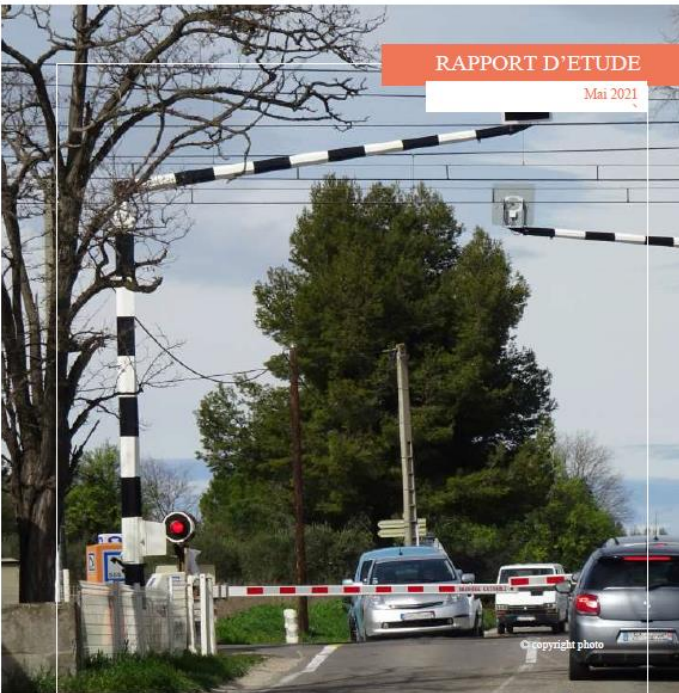
PASSAGES À NIVEAU



LIBERTÉ
ÉGALITÉ
FRATERNITÉ



CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN



RAPPORT D'ETUDE


Mai 2021

Diagnostic de sécurité routière des passages à niveau

Aide et outils à la réalisation du diagnostic

Description du passage à niveau

Pour plus d'informations, consulter la note d'accompagnement « Diagnostic de sécurité de passages à niveau »



État d'avancement du diagnostic (date)

Caractéristiques	Caractéristiques	Caractéristiques	Caractéristiques
Voie routière : Nbre de voies Trafic moy. / jour Part de poids lourds (%) Vitesse réglementaire km/h Vitesse pratique km/h P1 singulier à proximité <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Distance de visibilité sur le feu de droite du PN (m) sens 1 sens 2 Présence piétons <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Cyclistes <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Bus, autocars <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Transport except. Ou gros engins agric. <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Voie orientée est ouest (soleil rasant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Ligne ferroviaire : Nbre de voies fermées Nbre de trains moy. / jour Période d'exploitation (horaires de début et de fin) Vitesse limite de ligne au PN km/h Ligne électrifiée <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Moment Collisions et heurts Sur les 10 dernières années Nbre de collisions avec un train Nbre de heurts sur installations Nbre de tués Nbre de collisions et heurts de nuit	PN n° PK : En agglomération <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Type de PN Largeur chaussée au PN (m) Longueur du PN entre barrières (m) Angle voie ferrée / route (degrés) Profil difficile <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Fermetures prolongées (gare à proximité...) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Commentaires :	Visite Pistes Validé <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Document de diagnostic de sécurité des passages à niveau (PN)

Grille d' Evaluation et Pistes d' Actions

Inscrit au PSN Oui Non

PN n°

Photo du PN

Commune : _____ / Département n° _____

Route ou voie : _____

Ligne ferroviaire, nom et n° _____

Date _____ / Heures _____

Diagnostic de nuit

Classement : Cat 1 Cat 2 Cat 3 Cat 4 Cat 2 bis

PASSAGES À NIVEAU



- A venir :
 - Boîtes à outils PN
 - Note information aux des maires (4 pages), version 2013 actualisée
 - Note d'information aux services techniques communaux, version 2013 actualisée
 - Ajout des PN de type 2,3 et 4 dans le rapport d'aide et outils à la réalisation de diagnostics
- Site : <https://diagnostic-pn.cerema.fr>

7. Signalisation temporaire

USAGE DE LA FLU EN POSE DE BISEAU

IISR 8ème partie article 133F4

Objectif

Rendre plus visible la pose du biseau notamment en neutralisation de voie de gauche

Réglementation

Intégré dans l'IISR (article 133F4) par arrêté du 9 avril 2021
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043378874>

Usage

Outil **supplémentaire** à la disposition des gestionnaires pour la pose d'un biseau avec la méthode de pose / dépose depuis la bande d'arrêt d'urgence

Ne constitue pas un mode signalisation des chantiers



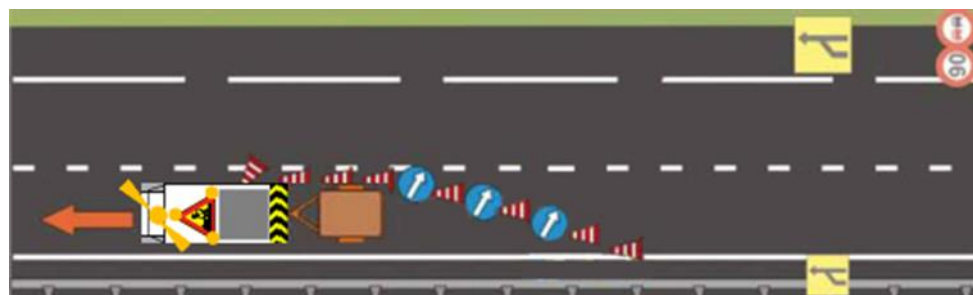
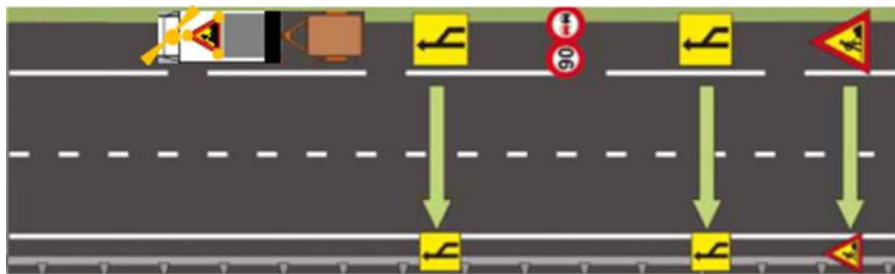
USAGE DE LA FLU EN POSE DE BISEAU

Principe

Pose depuis la BAU de la signalisation d'approche

Traversée du fourgon puis allumage KR43
Pose du biseau

Dès la fin de pose du biseau, extinction KR43
Pose du balisage longitudinal avec KR44 allumée si fourgon en dispose



NOTE DISPOSITIF D'ALERTE SONORE TEMPORAIRE

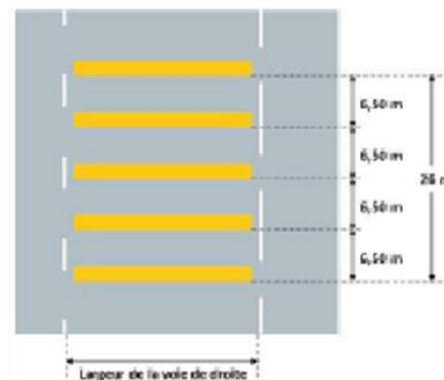
Objectif

Réduire l'occurrence des chocs sur les FLR

Arrêté du 14 janvier 2020

Fixe :

- le nombre de bandes (5 au minimum)
- les caractéristiques des bandes (certification, non fixées au support, matériaux, stabilité, couleur)
- la signalisation associée (AK14+KM9)
- la distance à l'obstacle (150m minimum)



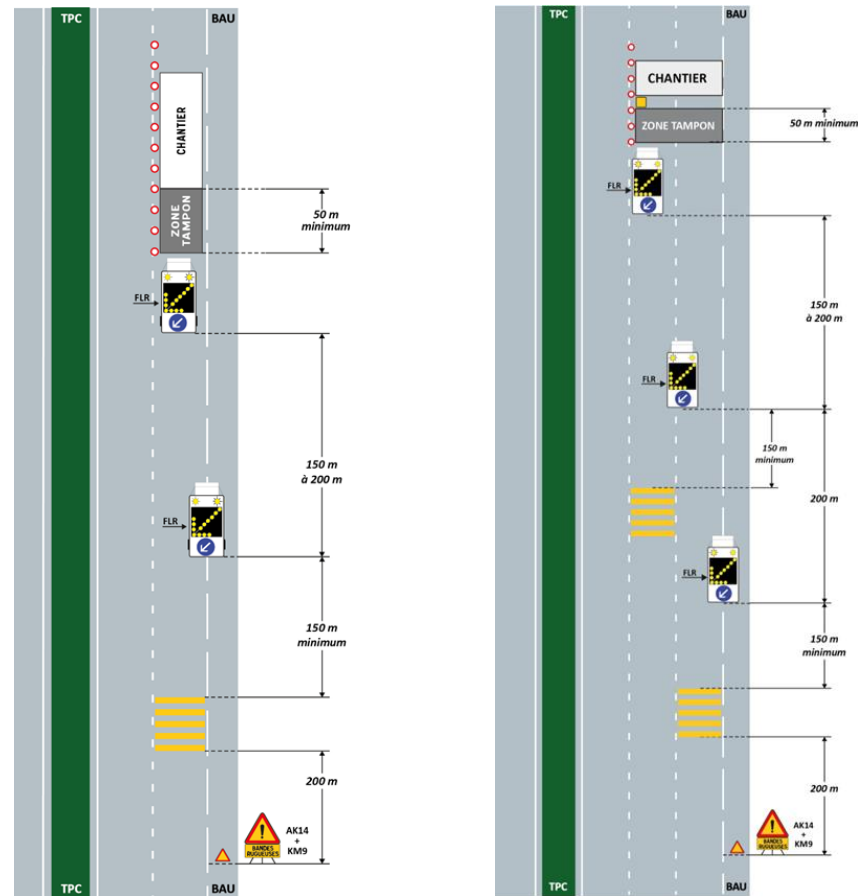
NOTE DISPOSITIF D'ALERTE SONORE TEMPORAIRE

Note technique

A paraître en 2022 en accompagnement de l'arrêté

Elle comprendra notamment:

- les éléments de l'arrêté;
- la genèse du dispositif;
- des schémas de signalisation;
- une méthode de mise en œuvre sur la base du volume 7;
- les perspectives.



NOTE SÉPARATEURS MODULAIRES DE VOIES

- **Objectif**

Actualiser la note 121 de juillet 2001 du SETRA
Aide au choix et recommandations sur l'usage des SMV
A paraître en 2022

- **Contenu**

La note présente:

- le contexte réglementaire
- des critères de choix du SMV à prendre en compte pour un chantier
- des recommandations issues de pratiques
- une méthode de choix des caractéristiques des SMV à mettre en place sur la base de la norme NF EN1317
- des éléments relatifs à la mise en œuvre des SMV

EXPÉRIMENTATION FLU SUR BAU (INTERVENTIONS D'URGENCE)

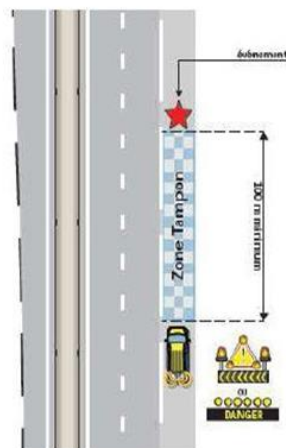
Usage de la FLU sur BAU pour:

- intervention sur BAU
- neutralisation de voie de droite

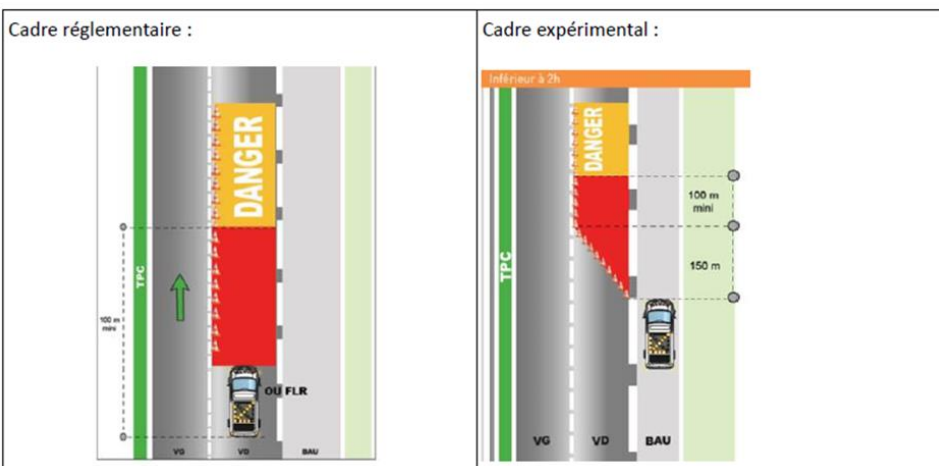
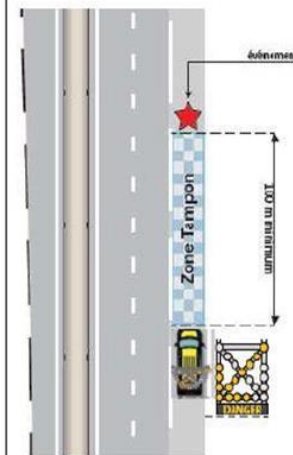
Porteur de l'expérimentation: ASFA

Arrêté d'expérimentation du 17 septembre 2021

Cadre réglementaire :



Cadre expérimental :



EXPÉRIMENTATION FLU EN ZONE D'OMBRE

(INTERVENTIONS D'URGENCE)

Porteur de l'expérimentation: ASFA

Arrêté d'expérimentation du 2 août 2021

- ❑ Arrêté d'expérimentation du 12/10/2017 → manque d'éléments d'analyse
- ❑ Contexte d'autoroutes à géométrie particulière (tracé, disponibilité de BAU)
- ❑ Plusieurs axes de réflexion pour une éventuelle dérogation :
 - Vitesse du flux de circulation au droit des zones d'intervention (congestion)
 - Usage d'une signalisation d'approche avec une signalisation dynamique

Autre piste de réflexion

Réflexion pour l'ajout d'un nouveau seuil de vitesse pour une VMA \leq 90 km/h

Cette expérimentation (si elle aboutit) ne remettra pas en cause les seuils de visibilité à respecter sur FLU / FLR.

La mise en œuvre de l'éventuelle dérogation sera réservée à des cas très spécifiques.



Merci de votre attention